

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

SEANCE DU 23/06/2021

Le mercredi 23 juin 2021 à 18h, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Arrondissement, dûment convoqués le jeudi 17 juin 2021, se sont réunis en visioconférence à la Mairie du 2ème.

Présidence de M. Pierre OLIVER Maire du 2ème arrondissement

SECRETAIRE : Mme Stéphanie STAN

PRESENTS : MM. Pierre OLIVER, Jean-Stéphane CHAILLET, Roland BERNARD, Mmes Pauline GROSJEAN, Florence VERNEY-CARRON, Anne-Sophie CONDEMINÉ, MM. Denis BROLIQUIER, Valentin LUNGENSTRASS, Jean-Bernard NUIRY, Mmes Aurélie BONNET SAINT GEORGES, Stéphanie STAN, Nathalie CARLINO.

ABSENTS EXCUSES : Mme Maryll GUILLOTEAU, M. François ROYER, M. Olivier FERNOUX.

DEPOTS DE POUVOIR : Mme Maryll GUILLOTEAU pouvoir à Mme STAN
M. François ROYER pouvoir à Jean-Stéphane CHAILLET
M. Olivier FERNOUX pouvoir à Valentin LUNGENSTRASS

ADOPTION A L'UNANIMITE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10/05/21

M. le Maire : Mesdames, Messieurs les conseillers bonjour. Soyez les bienvenus pour ce conseil d'arrondissement.

Je déclare ouvert ce conseil d'arrondissement du 23 juin.

Pour notre séance de ce jour je vais demander à Stéphanie Stan d'assurer les fonctions de secrétaire. Stéphanie, merci de procéder à l'appel nominal.

M. le Maire : Vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du 10 mai ? Si personne n'a d'observations à présenter sur sa rédaction, je le mets aux voix.

Nous avons à l'ordre du jour de cette séance 25 délibérations.

La première délibération concerne des subventions aux associations développant des actions en faveur des personnes en difficulté. Je vais céder la parole pour sa présentation à Aurélie Bonnet Saint Georges.

02/21/135 Subventions aux associations développant des actions en faveur des personnes en difficulté (aide alimentaire, accueil de jour, lutte contre l'exclusion et maintien du lien social, santé/personnes SDF) pour un montant de 1 342 750 euros - Autorisation de signer les conventions de financement.

RAPPORTEUR : Aurélie BONNET SAINT GEORGES

Mme Bonnet Saint Georges : Compte tenu du travail formidable de ces associations à destination des plus précaires, je vous propose de donner un avis favorable.

M. le Maire : Je partage pleinement votre avis Aurélie, sur le travail formidable que font ces associations. Avec M. Brolquier, nous avons eu l'occasion récemment de se rendre à l'anniversaire de Péniche Accueil et c'est avec plaisir que nous votons ces subventions.

M. Chaillet : Je profite de cette délibération sur les associations qui viennent en aide aux grands précaires pour vous donner une information. Je me suis rendu compte que la Ville de Lyon avait sorti du dispositif de la solidarité la Banque alimentaire et que d'autres associations ont été intégrées à la place. Je tenais à le dire publiquement. J'ai posé la question à Mme Runel, j'attends toujours sa réponse.

M. le Maire : Il est vrai que la Banque alimentaire fait un travail remarquable au quotidien.

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/136 Subventions aux associations développant des actions auprès des personnes âgées (animation, développement réseaux) pour un montant de 377 760 euros - Autorisation de signer les conventions de financement.

RAPPORTEUR : Aurélie BONNET SAINT GEORGES

Mme Bonnet Saint Georges : Concernant l'association Club Condé, j'avais expressément demandé que leur subvention ne soit pas diminuée par rapport à l'année dernière. Le Maire de Lyon ne propose cette année que 500 euros, c'est 1000 euros de moins. Cela sera très probablement préjudiciable et j'espère qu'ils pourront poursuivre leur travail auprès des personnes âgées correctement. Je vous demande cependant de voter favorablement.

M. le Maire : Je partage complètement votre regret sur cette baisse de dotation pour le Club Condé.

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/137 Lyon 2e - Acquisition à l'euro symbolique par la Ville de Lyon auprès de la Métropole de Lyon d'un volume dans le clocher de la Charité situé place Antonin Poncet - EI 02026 - N° inventaire 02026 V 001.

RAPPORTEUR : Roland BERNARD

M. Bernard : Je trouve que très souvent, on divise et à force de diviser on va s'y perdre.

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/138 Lyon 2e - Place Bellecour - Approbation du modificatif à l'état descriptif de division en volumes (EDDV) du 28 juillet 2008 du bâtiment "Le Rectangle" - Avenant au bail emphytéotique administratif du 25 juin 2009 relatif à la mise à disposition de ce bâtiment par la Ville de Lyon au profit de l'Office de tourisme et des congrès du Grand Lyon, aujourd'hui dénommé Office de Tourisme de la Métropole de Lyon - Approbation d'une convention de transfert de gestion d'une partie de ce même édifice entre la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon - EI 02014 - N° inventaire 02014 A 000, 02014 V 001, 02014 V 002.

RAPPORTEUR : Roland BERNARD

M. Bernard : Il s'agit d'une délibération où certains d'entre nous seront très sensibles à l'évocation nostalgique de ce bâtiment qui est sur la place Bellecour, qui s'appelle le Rectangle. Au siècle dernier, entre les 2 guerres et après la 2^e guerre mondiale, ce bâtiment a été utilisé pour faire des thés dansants. Entre temps, avant qu'on le transforme pour l'office du Tourisme cela a été un lieu d'exposition. Il est vrai qu'avec l'arrivée de Gérard Collomb en 2001, Jean-Michel Daclin qui était en charge du rayonnement de la Ville, de l'office du tourisme et d'Only Lyon, a pensé qu'il était important pour la Ville de Lyon de mettre le rayonnement de la ville et ses bureaux sur un site qui soit très représentatif, comme l'est la place Bellecour. Je peux aussi comprendre que certains soient nostalgiques d'un passé du siècle dernier, parce que c'est vrai que d'aller danser c'était sympa.

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/139 Lancement de l'opération n°60VPA6 "Sites patrimoniaux remarquables en lien avec la Fondation du Patrimoine" et affectation d'une partie de l'AP n°2021-3, programme 00016 – Approbation et autorisation de signature de la convention de partenariat relative à l'attribution de subvention.

RAPPORTEUR : Jean-Bernard NUIRY

M. le Maire : Je vous remercie, cher Jean-Bernard pour cette présentation, on sait que vous êtes tout particulièrement attentif sur toutes les questions patrimoniales.

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/140 Approbation d'une convention pluriannuelle entre l'ALPIL et la Ville de Lyon - Années 2021 à 2023.

RAPPORTEUR : Roland BERNARD

M. Bernard : Je suis très favorable bien sûr à cette convention mais je voudrais apporter une précision à l'ensemble de mes collègues. Les dernières réunions que nous avons eues, notamment pour l'ILHA nous avons été marqués au fer rouge presque en recevant un carton rouge parce qu'ils pensent que la mairie du 2^e ne fait pas assez d'effort pour le logement social et les gens qui sont en difficulté. J'ai été très surpris de l'arrogance de la part de la Présidente. Cela m'a beaucoup choqué, je ne sais pas si cette dame a un passé difficile mais j'ai trouvé que ses propos étaient très déplacés devant l'ensemble des bailleurs sociaux.

Alors que nous faisons énormément d'efforts dans le 2^e et vous le savez très bien, ce n'est pas avec une baguette magique qu'on va construire des logements sociaux. Il n'y a rien de plus désagréable quand on est dans une mission aussi difficile, ce n'est pas Aurélie qui va dire le contraire, on rencontre très souvent des gens qui sont très en détresse, malheureusement on n'a pas de logements à leur proposer. Et bien évidemment, je suis tout à fait d'accord pour que cette convention soit entérinée.

M. le Maire : Merci M. Bernard, je partage votre avis et c'est aussi l'occasion de saluer le travail remarquable qui a été fait sous les précédents mandats, sous le mandat de Denis Broliquier, de Gérard Collomb et Aurélie Bonnet Saint Georges qui a été adjointe au logement. C'est vrai que tous ensemble, vous avez fait un gros travail pour que le 2^e arrondissement rattrape son retard sur la loi SRU. Et on est l'arrondissement qui sur les 20 dernières années a rattrapé le plus gros retard. Aujourd'hui, on est loin d'être le plus mal classé de Lyon.

Mme Bonnet Saint Georges : Je voulais juste confirmer tout ce que vient de dire Roland Bernard, effectivement le travail a été gigantesque. Il n'est pas fini et prudence, le 2^e arrondissement va du bout de Confluence jusqu'au haut des Cordeliers. Lorsqu'on groupe les logements pas partout, il arrive qu'on ait des zones à taux de SRU supérieur à 50% dans le 2^{ème}.

M. le Maire : Et derrière, on n'arrive absolument pas à aider toutes ces familles défavorisées. Notre rôle d'élus, on le rappelle souvent dans ce conseil, c'est de tout faire pour tirer les gens vers le haut et au contraire de ne pas les enfermer dans une spirale négative. Vous savez les quartiers 100% sociaux qu'ils soient à Vénissieux ou dans le 2^e arrondissement on n'aide absolument pas les gens à s'en sortir. C'est pour cela que nous ici, on prône tous pour qu'il y ait des habitats mixtes et que ces quartiers s'en sortent le mieux possible.

M. Chaillet : Je voulais rappeler à ce conseil et aux Lyonnais au moment où on se parle M. Maire, il y a de nouveau des dizaines de personnes à la rue place de la République sous des tentes. Ce soir je lance un appel solennel au Maire de Lyon, à son adjointe, Mme Runel, au Président de la Métropole, et au Préfet pour faire cesser ces campements, pour deux raisons : c'est de l'insalubrité, de la sécurité et c'est indigne. On ne peut pas laisser des gens dans un état comme cela sur la voie publique. Ces gens ont besoin d'un encadrement du quotidien.

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/141 Avis sur le projet d'arrêté préfectoral de mise à jour du classement sonore des infrastructures routières à Lyon.

RAPPORTEUR : Jean-Stéphane CHAILLET

M. Chaillet : C'est un dossier très technique. Les Lyonnais supportent de moins en moins le bruit surtout depuis les différents confinements et l'arrêt total de la vie entre guillemets.

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/142 Attribution d'une subvention aux structures de management de centre-ville Lyon 7 Rive gauche et My presqu'île pour la mise en œuvre des actions de management de centre-ville – Approbation des conventions cadres.

RAPPORTEUR : Anne-Sophie CONDEMINÉ

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/143 Attribution de subventions de fonctionnement à 54 associations dans le domaine du théâtre, sur le Fonds d'Intervention Culturel (FIC) pour un montant global de 382 000 €. Approbation de conventions.

RAPPORTEUR : Jean-Bernard NUIRY

Mme Carlino : Merci Monsieur le Maire, Chers collègues, ces délibérations signent le lancement d'une politique culturelle ambitieuse et renouvelée par Nathalie Perrin-Gilbert, adjointe au Maire déléguée à la Culture, en concertation avec les acteurs du territoire.

Ambitieuse et renouvelée, à plus d'un titre !

Nathalie Perrin-Gilbert confirme son soutien à la création et à l'émergence artistique lyonnaise. Les équipes artistiques bénéficieront de moyens renforcés : près de 210 000 € supplémentaires aux compagnies émergentes et confirmées. Les acteurs de l'émergence – Scènes découvertes, centres d'art, lieux de résidence– seront davantage soutenus avec une hausse du budget de plus de 115 000 €.

Elle opère un rééquilibrage des budgets alloués aux différentes esthétiques artistiques, avec une aide accrue aux musiques actuelles, aux arts visuels et au cinéma.

Elle affirme son aide à plusieurs événements – Utopistes, Sens interdits, Lyon BD, Peinture fraîche, Woodstower, Festivals de cinéma– avec une dotation complémentaire de 74 000 €.

Au-delà de ces réorientations programmatiques, elle veille à ce que la culture soit accessible à toutes et tous.

Au premier chef, en œuvrant à la parité femmes/hommes au sein des structures culturelles.

En second lieu, en soutenant des acteurs culturels qui participent activement à la vie de la Cité, via leur ancrage local, des partenariats développés entre acteurs ou encore des actions culturelles diversifiées pour toucher tous les publics.

Enfin, elle porte une attention toute particulière à la rémunération des artistes et à la création d'emplois culturels.

Au total, 171 structures seront soutenues en 2021 – contre 136 en 2020 – dont 130 présentées au Conseil municipal du 8 juillet prochain et 75 qui verront leur budget revalorisé contre 11 en 2019.

Les élus des groupes Lyon en Commun et Les Écologistes sont heureux de donner un avis favorable à ces délibérations pour que vive la culture !

M. Nuiry : Je voulais simplement rajouter que j'étais à la matinée au Musée des Beaux-Arts avec Nathalie Perrin Gilbert qui nous a expliqué sa politique pour le prochain mandat, j'ai trouvé cela très intéressant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/144 Attribution de subventions de fonctionnement à 22 associations culturelles du domaine des musiques actuelles pour un montant global de 212 000 € - enveloppe FIMA - Approbation de conventions.

RAPPORTEUR : Jean-Bernard NUIRY

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/145 Attribution de subventions de fonctionnement à 15 associations culturelles du domaine des musiques classiques et contemporaines pour un montant global de 144 000 € – enveloppe "Casino" - Approbation de conventions.

RAPPORTEUR : Jean-Bernard NUIRY

ADOpte A L'UNANIMITE

02/21/146 Attribution de subventions de fonctionnement à 28 associations dans le domaine du cinéma, des écritures et des arts visuels, sur le Fonds d'Intervention Culturel – FIC et Casino pour un montant global de 157 000 € Approbation d'une convention.

RAPPORTEUR : Jean-Bernard NUIRY

ADOpte A L'UNANIMITE

02/21/147 Attribution de subventions de fonctionnement à 26 structures dans le domaine de la danse et du cirque, sur le Fonds d'Intervention Culturel – FIC pour un montant global de 231 000 €. Approbation de conventions.

RAPPORTEUR : Jean-Bernard NUIRY

ADOpte A L'UNANIMITE

02/21/148 Attribution de subventions pour la programmation de la Fête de la Musique 2021 - Approbation de conventions.

RAPPORTEUR : Pierre OLIVER

ADOpte A L'UNANIMITE

02/21/149 Attribution de subventions pour la programmation "Tout l'monde dehors !" 2021 - Approbation de conventions.

RAPPORTEUR : Pierre OLIVER

M. Lungestrass : Je voulais juste me réjouir de la réouverture de la station Mue pendant l'été dans le 2^e arrondissement dans un cadre où le projet du Champ se construit. Je suis très content que cette station assez intéressante et insolite qui draine beaucoup de monde et de jeunes en particulier, puisse rouvrir cet été. Cela a pu manquer l'année dernière en l'occurrence.

M. le Maire : On est tous très content de voir ce lieu vivre, il n'y a rien de plus frustrant que de voir des espaces urbains qui ne vivent pas et c'est vrai qu'à l'occasion de la fête de la musique et de « Tout l'monde dehors », on va revoir cette station Mue et nous aussi on s'en réjouit. J'ai vu que M. Chaillet voulait prendre la parole, allez-y.

M. Chaillet : C'est pour dire tout le bien que l'on pense de l'association Equateur Culture dirigée par Auguste Durand, plus communément appelé Dudu qui fait de la salsa depuis plus de dix ans lors de ce « Tout l'monde dehors » et c'est vrai que l'autre jour il était un peu inquiet sur le lieu, place Gailleton ou station Mue qui est un peu plus loin. Nous espérons qu'effectivement le fait de délocaliser « Tout l'monde dehors » vers la station Mue ne nuise pas à la fréquentation de ses différents ateliers musicaux. Pour rappel c'est 300 à 400 personnes, je voulais juste signaler ce rayon de soleil qui illumine notre arrondissement.

M. le Maire : Vous avez bien raison mon cher Jean-Stéphane de mettre en avant le travail que fait Dudu qu'on apprécie tous dans cette équipe.

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/150 Attribution de subventions pour la programmation de la Fête des Lumières 2021 - Approbation d'une convention.

RAPPORTEUR : Anne-Sophie CONDEMINE

M. le Maire : Merci Mme Condemine pour cette présentation. C'est vrai que l'on peut saluer que depuis plus de 20 ans, le fait que la Fête des Lumières une vraie fête populaire internationale. La Ville de Lyon a toujours su pour cette fête faire appel au privé pour que cela ne soit pas uniquement le contribuable lyonnais qui paie mais des entreprises, des acteurs locaux. Je pense que c'est un signal fort que l'on envoie à toute la population en expliquant que le public et le privé sont tout à fait capables de travailler ensemble pour nous offrir de beaux événements. Je tiens à saluer le travail qui a été fait pendant des années par nos prédécesseurs.

Mme Condemine, je voudrais que vous interveniez pour nous parler du Forum job dating que nous avons organisé.

Mme Condemine : C'est un job dating qui a eu lieu le 1^{er} juin dernier et avec le Covid c'était un peu compliqué. Nous avons été sollicités par Pôle emploi qui souhaitait organiser des événements dans les arrondissements. Cela devait être en Mairie mais à cause des conditions sanitaires cela s'est passé dans leurs locaux à Confluence. L'idée était de commencer par une petite manifestation, de regrouper des restaurateurs et hôteliers de l'arrondissement qui rencontraient des problématiques de recrutement. A cet égard, je rappelle qu'il y a entre 110 et 140 000 personnes qui ne sont plus dans ce secteur d'activité. C'est une grosse problématique pour les professionnels de recruter, sachant que de toute façon, historiquement, cela a toujours été un secteur sous tension avec un gros turn over. De constantes difficultés à recruter de toutes les façons, doublées par le Covid parce que beaucoup se sont réorientés notamment avec l'aide de Pôle emploi qui a mis en place des formations pour les jeunes. Et beaucoup se sont dit que finalement c'est un métier extrêmement difficile et probablement pas suffisamment payé. Il y a eu 6 entreprises dans ce domaine d'hôtellerie / restauration avec 32 candidats qui avaient été fléchés. Tous ne viennent pas, c'est usuel et 26 se sont présentés. Sur les 26 aujourd'hui dans les bilans que l'on a, on peut dire qu'il y en a 14 qui ont trouvé une solution que ce soit en immersion professionnelle ou dans une des formations que proposait Pôle emploi. Pour le reste on ne sait pas encore. Dès qu'on aura le retour définitif, je vous en ferai part. Pour avoir déjà organisé de nombreux événements pendant 12 ans, c'est plutôt pas mal, 14 sur 26 c'est un beau taux de placement. Les professionnels étaient très satisfaits de pouvoir en une demi-journée rencontrer 26 candidats alors que s'ils le font eux-mêmes, ils passent un temps fou et des journées entières à attendre des candidats et à les écouter et les sélectionner. Une organisation parfaite par Pôle emploi, ils sont rodés à faire cet exercice. Il n'y avait pas de file d'attente, une belle manifestation. Nous nous sommes dit qu'à la rentrée, nous essayerons d'en faire une de plus grande envergure en fonction de l'environnement dans lequel on sera. C'est une affaire à suivre.

M. le Maire : Merci Anne-Sophie, encore une fois, on a pu bénéficier, de toute l'expertise qui est la vôtre sur ce sujet-là puisque c'est vrai que, pendant 12 ans, vous avez été aux côtés de toutes ces personnes qui sont en recherche d'emploi et la crise n'a pas arrangé les choses, vous l'avez très justement dit. Je pense que c'est le rôle des collectivités d'être facilitateur entre des entreprises, des chômeurs tout en travaillant en bonne intelligence avec Pôle emploi. Compte tenu des circonstances sanitaires, de la période dans laquelle on a été et des délais que l'on a eus pour organiser cette manifestation, je tiens devant toute notre équipe à vous féliciter une nouvelle fois et je suis impatient de faire la prochaine édition.

Mme Condemine : C'est l'ensemble de l'équipe de la Mairie, de votre cabinet M. le Maire qui a largement œuvré également.

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/151 Attribution d'une subvention de 20 000 euros à l'association Canoë Kayak Lyon Oullins Mulatière (CKLOM) pour l'organisation de la manifestation « Lyon Kayak », les 18 et 19 septembre 2021. Approbation d'une convention mixte.

RAPPORTEUR : Jean-Stéphane CHAILLET

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/152 Attribution d'une subvention de 28 000 euros à l'association LYON VTT pour l'organisation de la manifestation « Lyon Free Bike » les 4 et 5 septembre 2021 – Approbation d'une convention mixte.

RAPPORTEUR : Jean-Stéphane CHAILLET

M. Chaillet : Je profite de ce rapport pour vous parler de la « Convergence vélo » qui comme chaque année est organisée par la Ville de Lyon. C'est un déplacement à vélo convivial entre habitants et associations ouvert et à tous. Cette année la Ville de Lyon a décidé de faire la concentration vélo au parc de la tête d'Or et la « Convergence » vers la place Bellecour. Et il n'y a rien dans les arrondissements. J'ai trouvé en tant qu'adjoint à la mobilité du 2^e arrondissement qu'il était utile de faire, comme il y a 2 ans, un départ sur l'esplanade François Mitterrand. Je vous le dis officiellement ce soir, il y aura un départ pour la « Convergence vélo » au niveau de l'esplanade François Mitterrand et tout le monde est le bienvenu, nous y serons avec Pierre Oliver et un certain nombre d'entre vous je l'espère à partir de 11h le 4 juillet. On va communiquer de nouveau sur cette « Convergence vélo ». M. le Maire, nous dans le 2^e nous sommes l'ami du vélo, on ne le dit jamais assez c'est pour cela que ce soir, vous me donnez la possibilité de le faire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/153 Approbation de la convention de mise à disposition gratuite de locaux de la patinoire Charlemagne à l'association Lyon hockey club (LHC Ass) - Lyon 2^e.

RAPPORTEUR : Jean-Stéphane CHAILLET

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/154 Attribution de subventions exceptionnelles aux clubs sportifs amateurs au titre du dispositif d'aide à la reprise - Approbation de conventions mixte et d'application financière.

RAPPORTEUR : Jean-Stéphane CHAILLET

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/155 Attribution de subventions de fonctionnement à des associations dans le cadre du soutien aux initiatives associatives locales et du soutien à des associations de jeunesse pour un montant total de 89 171 euros.

RAPPORTEUR : Stéphanie STAN

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/156 Programmation financière 2021 au titre de la réduction des risques sanitaires et prévention santé : santé mentale (souffrance psychique), prévention et réduction des risques liés aux addictions, lutte contre les IST, VIH/sida et hépatites - Attribution de subventions de fonctionnement à diverses structures pour un montant total de 206 618 euros.

RAPPORTEUR : Aurélie BONNET SAINT GEORGES

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/21/157 Attribution de subventions au titre de la promotion des droits et égalités pour un montant de 328 200 euros – Exercice 2021.

RAPPORTEUR : Aurélie BONNET SAINT GEORGES

M. Lungenstrass : Je voulais juste dire que cette délibération était essentielle et particulièrement dans ce contexte social de période COVID où on a vu une hausse des violences intra familiales, conjugales et notamment à destination des femmes. Il y a une vigilance particulière à avoir, là, on sort de la crise sanitaire mais aussi dans les mois à venir sur cette situation. Vu qu'on est sur le sujet des droits et d'égalité, je voulais mentionner dans le cadre du match Allemagne Hongrie de ce soir, ce qui se passe en Hongrie avec une loi homophobe qui est votée en Hongrie. Le capitaine de l'équipe d'Allemagne ainsi que la ligue de Munich ont voulu mettre en avant ce soutien à toute la communauté LGBT et je pense que cela a permis d'une certaine manière de mettre en lumière ce qui se passe en Hongrie.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORTEUR : Stéphanie STAN

Mme Stan : Au sujet de cette charte je me permets simplement de rappeler l'attachement de la Mairie du 2^e arrondissement aux conseils de quartier et le fait que cette nouvelle charte a pour vocation de faciliter le lien entre les instances de démocratie participatives et les représentants du 2^e arrondissement élus au suffrage universel. C'est la raison pour laquelle je vous invite à donner un avis favorable.

Mme Carlino : Merci Monsieur le Maire, Chers collègues,

Nous devons approuver cette nouvelle charte de fonctionnement des conseils de quartier qui, je cite, "leur donne davantage d'autonomie et de responsabilités dans leur gestion".

Dans le même temps, vous assignez à un élu la présidence de chaque conseil de quartier pour la durée du mandat, sachant que la charte implique déjà la présence d'un élu référent.

D'ailleurs, cet élu référent est la même personne pour tous les Conseils de quartier.

Dès lors, pouvez-vous nous expliquer en quoi les conseils de quartier vont gagner en autonomie ?

En quoi ces instances de démocratie de proximité vont favoriser l'expression directe habitante avec, non plus un, mais deux élus à leur tête ?

Nous avouons ne pas comprendre. Surtout, nous n'approuvons pas un tel musellement par le politique d'une instance qui se veut citoyenne.

C'est pourquoi nous souhaitons modifier la présente charte, que vous soumettez au vote.

Un, nous demandons à ce que plusieurs élus soient nommés référents des conseils de quartier, soit un élu différent par conseil de quartier, en l'occurrence trois.

Deux, nous demandons à ce que la présidence des conseils de quartier ne soit plus assurée par un élu mais par un habitant.

De notre point de vue, ces modestes propositions permettraient de promouvoir une réelle démocratie de proximité et de laisser toute la place au citoyen pour donner son avis sur la vie de l'arrondissement.

En outre, la présence d'un élu référent semble bien suffisante pour faire le lien et le suivi des conseils de quartier avec le Maire et le conseil d'arrondissement.

Par ailleurs, nous nous permettons de vous alerter sur les potentiels conflits d'intérêt dans le cadre du financement d'actions des conseils de quartier, avec le risque que les élus membres s'auto-attribuent des fonds de la dotation d'animation locale.

Nous, les élus de Lyon en Commun et Les écologistes, nous vous prions donc instamment de bien vouloir accepter ces suggestions.

Dans le cas contraire, nous voterons contre cette délibération, qui entrave la libre expression démocratique des habitants.

Nous vous remercions.

M. le Maire : Pour vous répondre sur les interrogations qui sont les vôtres, de pourquoi on a décidé de mettre des élus référents sur les conseils de quartier, c'est pour une raison simple, c'est qu'aujourd'hui, notre idée c'est que les conseils de quartier puissent travailler très librement mais qu'ils aient un interlocuteur direct. Vous savez qu'il y a un élu en charge de la démocratie participative et il y a un élu référent par secteur. Notre idée, c'est que ces différents conseils de quartier puissent avoir accès très facilement à ces élus, que les élus participent aussi, si possible aux différentes discussions, différents projets, de telle sorte que dernière, on soit absolument tous en phase. Et puis vous savez comme moi que la Mairie centrale a décidé d'allouer un gros budget pour la démocratie participative, c'est une enveloppe de 50 millions qui sera attribué tout au long du mandat et je pense qu'il est légitime, lorsqu'il y a une telle somme qui va être mise sur la table, d'avoir aussi des élus qui soient là pour orienter ces différents conseils de quartier en phase avec la politique d'arrondissement qui est la nôtre. C'est pour cela que nous avons fait ce choix. J'entends tout à fait votre argument mais nous avons décidé d'appliquer une autre stratégie.

M. Lungenstrass : Merci M. le Maire, je crois que c'est grave ce qui se passe là. Évidemment qu'il doit y avoir un élu référent, c'est normal et c'est partout le cas sur les conseils de quartier, évidemment qu'il doit y avoir un élu qui puisse être la personne identifiée au sein de la mairie d'arrondissement pour pouvoir répondre aux questions, prendre les remarques, pouvoir faire le relais avec les autres élus ou collectivités. Par contre, donner la présidence à un élu, je pense que c'est une grave erreur et je pense que c'est un déni de démocratie assez fort. La présidence est assurée par un habitant sur quasi tous les autres conseils de quartier, c'est cela que de donner de l'autonomie aux conseils de quartier. On souhaite renforcer la démocratie, renforcer les conseils de quartier et là, donner la présidence à un élu, qui est forcément politique, peu importe la couleur, je pense que c'est une grave erreur. Cela ne donnera pas, ni plus d'autonomie, ni plus de temps de travail aux conseils de quartier.

M. Chaillet : Moi je trouve cela assez grave que M. Lungenstrass veuille donner des leçons de démocratie à l'équipe du 2^e arrondissement. Pour rappel quand même, l'ancien collaborateur et élu de Mme Perrin-Gilbert, dans le 1^{er} arrondissement travaille au petit bulletin, là on était sur un conflit d'intérêts caractérisé. Nous en Mairie du 2^e arrondissement, personne n'a jamais pu nous confondre ou nous accuser de conflit d'intérêt durant le précédent mandat. Et porter des demi-accusations de possible conflit d'intérêts de la part des élus du 2^e qui verseraient des subventions à des associations dont ils seraient membres c'est purement scandaleux. M. Lungenstrass, je crois que vos paroles ont dépassé votre pensée et je vous invite à plus de retenue. La démocratie ce n'est pas cela mais vous apprenez M. Lungenstrass, cela ne fait qu'un an que vous êtes élu, on peut peut-être vous le pardonner mais je pense qu'il faut modérer vos propos.

M. le Maire : Je pense qu'en termes de concertation, de démocratie participative et de leçon que l'on pourrait recevoir, c'est vrai que c'est difficilement audible parce que vous passez votre temps à squeezer la mairie d'arrondissement. On a appris l'ouverture de la voûte ouest par Twitter, on est quand même un organe élu démocratiquement, il y a quand même des procédures. On apprend dans la presse qu'il y a un transport par câble qui va se développer, alors on va avoir l'occasion d'en parler tout à l'heure. Je sais bien, vous créez des conseils de Covid, des espaces de concertation où on ne sait pas bien qui est dedans. Il y a certaines personnes qui veulent y aller mais qui ne sont pas les bienvenus, je pense notamment à ce qui s'est passé à la Guillotière sur les travaux qui ont été menés autour de la place du Pont. Il y a d'autres mairies qui font appel à ce type de fonctionnement, d'organisation, de là à parler et de dire que c'est grave d'avoir un élu président d'un conseil de quartier je ne vois pas en quoi c'est grave à partir du moment où cet élu est là pour aider les décisions qui seront mises en place par ce conseil de quartier. Au contraire, nous on fait ça dans un but d'efficacité. Vous voyez bien qu'aujourd'hui tous les organes que nous avons de concertation, où d'ailleurs vous outrepassiez largement les conseils de quartier, vous passez au-dessus d'eux. Je ne sais pas si c'est plus les respecter que de les éviter. Nous, ce n'est pas notre volonté, on veut leur redonner du poids, on veut avoir un lien direct avec eux. L'idée pour nous n'est pas de leur dire ce qu'ils doivent penser ou écrire. Notre idée, c'est que le conseil de quartier ait un lien direct avec la mairie, avec la connaissance aussi des dossiers qui sont les nôtres et qui permettent d'être plus efficace. C'est une organisation que nous proposons. Je vois que Mme Carlino a demandé la parole, je vais lui céder.

Mme Carlino : C'était juste une explication par rapport à M. Chaillet, en fait j'ai parlé de risque, je n'ai pas dit qu'il y avait forcément des conflits d'intérêts. Que ce système risquerait de créer ce genre de chose, mais on n'a pas dit que c'était forcément comme cela.

M. le Maire : On sera très vigilant et on voit que cela touche beaucoup de nouvelles équipes, on a vu la Métropole qui a également sa première vice-présidente qui a été concernée par ce type de vote. Soyez rassurés, nous serons très vigilants à tout cela.

M. Bernard : Je voulais rajouter un petit complément. Quand on parle de démocratie et de participation avec le collectif des citoyens, expliquez-moi comment vous pouvez imposer quelquefois des voies cyclables ? Alors que le conseil de quartier ne le demande pas et au contraire la plupart des derniers passages qui ont été faits sur la Confluence et sur le cours Charlemagne sont extrêmement dangereux. Pour preuve, je peux vous confirmer qu'une personne est restée 15 jours à l'hôpital renversée par un vélo, parce que comme d'habitude rien n'est respecté. Je veux bien qu'on essaie de faire beaucoup de démocratie participative mais cette démocratie participative ne doit pas devenir une dictature du vélo. Merci

M. Lungenstrass : M. Bernard vous parlez d'insécurité liée à des piétons et des vélos, bien sûr qu'il y a des accidents entre ces deux-là et entre tous les modes d'ailleurs. Par contre, il y a quelque chose dont on ne parle jamais dans cette Métropole et on souhaite vraiment le mettre sur la table, c'est l'insécurité routière, liée aux voitures en très large majorité. Je pourrais vous passer les graphiques, c'est hallucinant. Il y a tous les 2 jours une personne qui meurt dans un accident de la route sur la Métropole. On l'a vu récemment sur la montée de Choulans, deux personnes en une semaine, et personne n'en parle. Et vous, vous n'en parlez certainement pas. Dès qu'il y a un accident avec un vélo vous avez envie d'en parler par contre les accidents très graves, voire mortels avec la voiture vous n'en parlez pas. On va travailler avec le président Bagnon sur la vision zéro de la Métropole, on a pu voir cela dans d'autres villes européennes récemment à Bruxelles lorsqu'on s'est déplacé. Je pense que c'est important de parler de ces morts et de ces accidents graves dans la Métropole liés à la vitesse et à la circulation trop importante des voitures.

M. le Maire : Cher M. Lungenstrass, je suis ravi de vous entendre parler de tous les sujets liés à la vitesse de certains véhicules et c'est vrai qu'avec les rodéos qu'on subit, avec tous ces problèmes, on est heureux de savoir qu'avec M. Bagnon, qui lui-même possède un véhicule et se déplace régulièrement avec, vous soyez mobilisés sur la cause. On sera très attentifs à tout cela et on espère que tous nos riverains qui subissent ces courses de voiture la nuit, ces concerts de klaxon, ces agressions pourront trouver le même engagement qui est le vôtre sur ce sujet-là.

ADOpte A LA MAJORITE

12 VOIX POUR : M. Pierre OLIVER, Mme Maryll GUILLOTEAU, MM. Jean-Stéphane CHAILLET, Roland BERNARD, Mme Pauline GROSJEAN, M. François ROYER, Mmes Florence VERNEY-CARRON, Anne-Sophie CONDEMINÉ, MM. Denis BROLIQUIER, Bernard NUIRY, Mmes Aurélie BONNET SAINT GEORGES, Stéphanie STAN.

3 VOIX CONTRE : M. Valentin LUNGENSTRASS, Mme Nathalie CARLINO, M. Oliver FERNOUX

02/21/159 Voeu du Conseil du 2e arrondissement contre le projet de téléphérique proposé par le Sytral.

RAPPORTEUR : Pierre OLIVER

M. le Maire : Le 2 juin dernier, la Métropole et le Sytral ont proposé deux nouveaux tracés pour le projet de téléphérique qu'ils envisagent d'implanter pour répondre aux problématiques de desserte de l'ouest lyonnais. Les deux tracés envisagés survoleraient respectivement les quartiers de Perrache et de Sainte-Blandine. L'installation de pylônes géants au cœur même du 2^e arrondissement, en plein milieu du quartier emblématique de Sainte-Blandine paraît insensé, tant il porte atteinte à la configuration de notre territoire. De plus, le transport par câble ne répond pas à la demande et aux flux quotidiens et l'étude des temps de trajet montre qu'il n'est pas plus efficace que les solutions proposées à ce jour. Le projet de création d'une ligne de métro E apparaît comme seule solution viable pour désengorger l'ouest lyonnais. Il est clair que la recrudescence de l'utilisation de la voiture, due à un profond manque de transports en commun reliant l'ouest lyonnais à la Ville de Lyon, est problématique. Il faut donc apporter des solutions pérennes et fiables aux habitants de l'ouest, afin qu'ils diminuent peu à peu l'usage de la voiture. Mais il faut que ce projet alternatif soit sérieux et qu'il s'inscrive dans le paysage existant.

La Mairie du 2^e arrondissement appelle donc la Ville de Lyon et son Maire à s'opposer à ce projet de transport par câble et à soutenir officiellement le projet du métro E, seul projet viable pour une meilleure desserte de l'ouest lyonnais.

Voilà le vœu que nous allons vous proposer de voter aujourd'hui. Je vous ai rapidement parlé tout à l'heure de la méthode, c'est vrai que nous avons appris cela dans la presse alors que tous les maires concernés avaient été invités aux différentes réunions de travail. Je pense notamment à la mairie du 7^{ème} arrondissement et à sa Maire qui était présente, parce que de la bonne couleur politique. Il faut le reconnaître, quand on parle de démocratie participative et de concertation, on est invité quand on est de la bonne couleur politique ce qui n'est pas le cas lorsqu'on est dans l'opposition comme nous. On a eu un certain nombre de remontées de riverains nous expliquant leur profond désaccord par rapport à ce projet. On a vu que la voûte ouest qui reliait la place des Archives à la place Carnot a ouvert un peu plus tard que prévu car il fallait peindre une fresque avec un téléphérique, tel un outil de propagande. On trouve cela un peu surprenant il faut bien le reconnaître parce que promouvoir un tel outil qui sera inutilisable un tiers du temps à cause du vent, qui a un temps de trajet reliant Francheville au 2^e arrondissement qui se rapproche de 25 à 35 minutes alors qu'aujourd'hui en voiture on est exactement sur le même temps. Je pense qu'on nous propose un gaspillage d'argent public pour un outil qui va défigurer cette belle colline que l'on a du côté de la Mulatière, de Sainte Foy-Lès-Lyon et du 5^{ème} et je ne vois pas en quoi planter d'énormes pylônes au milieu de réserves vertes est écologique ? Cela me paraît surprenant. On voit bien que Les Ecologistes et Les Insoumis vous êtes tous contre ce qui pourrait ressembler à des projets par rail. On le voit avec le métro mais on voit aussi ce qui se passe avec l'opposition ferme au Lyon Turin qui pourrait pourtant permettre de désengorger la vallée de l'Arve en mettant les camions sur des trains plutôt que de les laisser dans nos vallées. Et encore une fois, une contradiction supplémentaire mais on commence à avoir l'habitude avec la majorité écologiste, et donc c'est pour cela que nous vous demandons de voter ce vœu de la mairie du 2^e.

M. Lungenstrass : Monsieur le Maire, chers collègues, nous y voilà, le premier pylône a semble-t-il été installé au cœur de la mairie du 2^{ème} arrondissement. Quel sympathique vœu de votre part pour indiquer votre opposition au téléphérique, étudié pour offrir une solution de plus pour l'ouest lyonnais. De plus ? Oui car ce projet ne s'est jamais voulu comme une solution magique, ni unique. L'ouest lyonnais avec ses voiries peu denses et sa topographie légèrement en pente ne facilite pas la transition des mobilités des habitants, pourtant en demande d'alternatives à la voiture individuelle.

Le tramway ? Possible sur un plateau, mais inutilisable pour rejoindre les autres pôles d'échanges majeurs.

Le bus ? Déjà largement présent, mais fortement contraint par des voiries ne laissant souvent pas la place à un projet de site propre qui permettrait vitesse, efficacité et fiabilité de ladite ligne. Sauf à exproprier un long linéaire peut-être.

Le vélo ? En plein essor électrique sur nos collines, mais le coût et stockage le rendent encore inaccessible à toutes et tous. La Métropole, avec ses aides et son plan d'action pour le stationnement sécurisé, est au travail pour fournir des solutions.

Le métro ? Le Métro E est bien dans la consultation publique qui se tiendra à l'automne, organisée par le SYTRAL. Je vous vois venir, vous allez me dire « mais vous auriez pu juste continuer ce projet et ne pas l'abandonner ». Abandonné ? Déjà, il ne l'est certainement pas et je condamne fermement cette campagne de désinformation. On ne peut pas vouloir lutter contre les FakeNews et en même temps marteler depuis des mois des fausses informations aux lyonnais, c'est honteux !

Et puis, des projets de métro, chacun pourrait en imaginer et plusieurs seraient bien pertinents. Vu la densité sur le plateau nord, qui dirait qu'une ligne forte le desservant ne serait utile par exemple ? Sauf qu'un projet de métro c'est 10 à 15 ans d'études et de travaux, c'est des centaines de millions, voire souvent milliards, qui engagent une ou plusieurs collectivités pour plusieurs mandats. Quand on travaille sérieusement, on analyse ses moyens, on priorise et on agit en concordant ses deux facteurs. A la fin de l'année, les grands lyonnais se seront exprimés sur leur projet de métro le plus pertinent et les efforts pourront débuter pour réaliser ce premier souhait.

Enfin, le téléphérique ?

- Une capacité de 4000 à 5000 voyageurs par jour, plus importante que les autres BHNS et similaire au tramway
- Une vitesse constante et importante
- Largement résistant aux vents, en particulier dans sa version tri-câble utilisée prochainement à Toulouse
- Une capacité à s'affranchir de la topographie comme démontré dans de nombreuses villes du monde, en Amérique du sud ou ailleurs.

Ce qui est marrant avec vous, c'est que quand on souhaite concerter, vous ne voulez pas ; quand on souhaite étudier, vous ne voulez pas ; quand on regarde des faits, par exemple sur l'urgence climatique, au hasard, vous regardez ailleurs. Il y a toujours une excuse..!

Au lieu de critiquer et jouer à l'opposition systématique, vous feriez mieux d'aider nos concitoyens à se déplacer mieux et pour moins cher. Etudier l'opportunité de tous les modes possibles est de notre responsabilité, le téléphérique en fait partie parmi d'autres ! L'opportunité de ce projet sera mise à la concertation, tout comme d'autres projets alternatifs imaginables. Mais ne venez pas avec le Métro E, ce n'est absolument pas le même itinéraire. Oui nous souhaitons largement améliorer les mobilités dans l'ouest lyonnais.

Il y a donc trois faisceaux actuellement à l'étude. Au début il y en avait un ; pour relier Francheville – actuellement enclavé – à la ville de Lyon et ses pôles d'activités et gares majeures. Comme toute ligne de transport en commun lourd, ces faisceaux visent à connecter des points majeurs des communes, notamment en lien avec d'autres transports comme le Métro B, Métro A, Tramway T1, T2, T6 ou TER. L'un de ces faisceaux étudié passe par le 2^{ème}. Je vous donne rendez-vous d'ici quelques mois lors de la concertation pour exprimer votre avis et écouter celui des lyonnaises et grands-lyonnais concernés sur la base des études.

Et puis, j'ai omis dans mon tour du bouquet d'alternatives de mobilité, le tram-train. Nous l'avons dit chez les écologistes, le RER à la lyonnaise nous souhaitons le mettre en place et sommes prêts à investir au niveau du SYTRAL pour faciliter sa création. A ce jour, dans ce contexte électoral, aucune coopération de la part de la Région. Cela changerait avec Fabienne Grébert présidente de Région, mais si par hasard vous étiez élu, Monsieur le Maire, et si vous étiez, si j'en crois les quelques rumeurs récemment dans le milieu, choisi comme Vice-Président de Laurent Wauquiez, je compte sur vous pour soutenir ce projet de RER à la lyonnaise qui mérite une collaboration entre collectivités au service des habitants du territoire.

Je vous remercie.

M. le Maire : Je vais répondre, alors les « rumeurs du milieu », vous avez visiblement plus d'informations que moi. On en reparlera mais je pense que cela ne sera pas le cas, on verra bien. Sur le métro E, on se base sur une conférence de presse qui a eu lieu le 17 décembre, ce n'est pas nous qui l'avons inventé, ce n'est pas nous qui avons dit qu'il n'y avait rien sur le métro E, c'est le président du Sytral lui-même. Quand vous dites on travaille sur tous les modes, excusez-moi mais j'ai quand même un doute. Il y a un certain mode de transport que vous rejetez assez facilement. En fait, le problème lorsque vous rejetez tous ces modes de transport notamment la voiture et tout ce que l'on pourrait faire pour cela en créant par exemple des parkings relais aux abords de la Métropole, pour que les gens laissent leurs véhicules en dehors de l'agglomération, cela vous êtes contre. Et finalement ce sont les plus défavorisés qui paient cher cette politique-là. Quand vous parlez de tous les modes de transports, mais j'ai quand même le sentiment que vous ne parlez que du vélo. Moi je suis tout à fait favorable à ce que l'on travaille sur le vélo, sur le fameux REV que vous développez. Moi à titre personnel, c'est un projet auquel je crois et sur lequel nous devons avancer ensemble.

Vous parlez d'opposition systématique, ce n'est absolument pas vrai, je pense que lorsqu'on a un projet comme celui-là, j'y participe. Quand on m'a demandé les rues que je souhaitais mettre dans ce REV j'ai tout de suite répondu à vous et à M. Bagnon que j'étais en phase avec ce qui était proposé. Vous voyez, il ne faut pas forcément le prendre comme cela. Je n'arrive pas bien à comprendre, peut-être que vous allez nous le dire, ce que vous trouvez d'écologique à installer un pylône de 30 à 50 m de haut sur des espaces verts, mais peut-être que de couler une grande dalle en béton sur une large profondeur au milieu de réserve naturelle peut être que c'est écologique ? Mais je n'arrive pas bien à y croire. Sur le RER à la lyonnaise, cela me fait rire parce qu'on comprend ce qui s'était passé sous le précédent mandat, les écologistes n'étaient pas favorables au RER à la lyonnaise, alors, je me réjouis vraiment que vous changiez d'avis là-dessus.

Je pense que c'est l'un des outils majeurs de désenclavement d'une partie de notre territoire, de l'ouest notamment mais même d'autres périmètres. On a des lignes de train qui existent, il faut que l'on puisse s'en servir. C'est toujours drôle de voir un changement total de cap de la part de la majorité, mais quand cela va dans le bon sens, il faut savoir le saluer et c'est vrai que là, je le salue aujourd'hui devant vous tous.

M. Bernard : Je voudrais rajouter, M. Lungenstrass, on a beaucoup souffert sous le mandat précédent notamment lorsqu'il a fallu évoquer le RER à la lyonnaise et puis les contournements ferroviaires. Je vous rappelle que le nœud ferroviaire, nous, on le voulait souterrain pour éviter de créer du désordre sonore et vous, les écologistes, vous vouliez superposer par des ponts métalliques sur la voie qui longe le parc de la Tête d'Or. Je crois qu'il y a des moments, vous devriez regarder. Nous on est tout à fait d'accord pour vous aider dans vos démarches quand elles sont la construction d'une vraie collaboration et en reprenant en compte des études qui ont été faites sous les mandats précédents à la Métropole. Mais ne nous reprochez pas d'être systématiquement dans l'opposition de vos projets, ce n'est pas vrai. On est prêt à vous accompagner si vous revoyez le problème du nœud ferroviaire. On sera d'accord, à condition de le faire souterrain, et pas penser que nous allons polluer les terres en le faisant passer sous terre par rapport à quelque chose que vous souhaitiez vous, métallique en surplombant la voie ferrée qui longe le parc de la Tête d'Or. Le RER à la lyonnaise ou le tram-train, il y a des études extrêmement précises et complètes qui ont été faites par les élus précédents dans les 2 derniers mandats, 2008/2014 et 2014/2020. C'est un travail de 12 ans et ce travail il existe dans les cartons de la Métropole. On veut bien les reprendre avec vous si vous êtes favorables au RER à la lyonnaise. On sera à vos côtés. Quand vous nous parlez du téléphérique, avez-vous pensé aux risques géologiques sur la colline de Fourvière. Cette colline est extrêmement dangereuse, je me doute que vous puissiez même implanter très profond des pieux pour les pylônes. Parce que les vibrations chaque fois que la cabine va passer, je peux vous dire que cela va faire bouger la colline de Fourvière. Or la colline de Fourvière avec les ruissellements des orages et pluies est extrêmement friable. On l'a vu et cela a existé dans un passé qui n'est pas si lointain où il y a eu un certain nombre d'écroulements. En plus vous savez que c'est une zone qui est très ventée, je vous rappellerai lorsqu'il y a eu les grands vents il y a 4 ou 5 ans où la façade du Rooftop du Novotel à Confluence est partie par les vents forts. L'éolienne qui était sur le bâtiment d'Eiffage s'est envolée. Il faut peut-être réfléchir avec ce transport par câble. Si vous voulez me parler de Brest, autant il se justifie, il peut aussi se justifier à Grasse, avec l'Etat on avait obtenu 50 millions d'euros pour le Sytral, là je peux approuver pour Grasse, pour la liaison entre la nouvelle ville et la vieille ville et Brest. Maintenant ici, à moins que vous vouliez faire comme à Grenoble c'est-à-dire une copie conforme de ce que Grenoble nous a imposé par votre élection.

M. Chaillet : Je voudrais apporter une précision, M. Lungenstrass a dit que si la candidate qu'il soutient pour les régionales était élue elle porterait le RER à la lyonnaise, je vais apporter une grosse rectification, la personne qui porte le RER à la lyonnaise depuis des années, c'est Christophe Geourjon, candidat sur la liste du candidat sortant de Laurent Wauquiez, il faut rendre à César ce qui est à César.

M. Broliquier : Juste un mot, si nous sommes d'accord sur l'essentiel, si nous sommes sur la même longueur d'ondes sur l'aménagement du territoire, de la Presqu'île et de l'agglomération lyonnaise de façon plus large, je ne pourrai pas voter le vœu que vous nous présentez aujourd'hui. J'ai un avis différent, vous le savez, nous avons eu l'occasion d'échanger à ce sujet. Je suis toujours membre de la majorité, de votre majorité, mais pas sur ce sujet-là.

M. le Maire : Cher Denis, si je peux juste répondre à ce que vous venez de nous dire, c'est vrai que nous avons eu l'occasion d'en parler ensemble et vous aviez à l'époque signé un appel au téléphérique. Vous restez fidèle à vos convictions. Le fait d'avoir de la suite dans les idées c'est toujours une bonne chose en politique, même si là-dessous nous ne partageons pas le même avis. En tous les cas, je vous remercie pour votre intervention.

M. Lungenstrass : M. Bernard, on le voit très bien au travers des différents conseils d'arrondissement, vous êtes un scientifique hors norme ! Et tout particulièrement sur le transport par câble ! Sur les balmes, je fais totalement confiance au service des balmes de la Ville de Lyon qui a une excellence fantastique et qui saura nous dire ce qui va et ce qui ne va pas. Quant à la colline de Fourvière, en tous les cas dans les faisceaux actuellement étudiés, elle n'est pas impactée directement. Concernant les vents, je vous laisserai regarder ce que permet le transport en version tricâble, on va jusqu'à plus de 120 km/h ce qui à Lyon serait entre 1 ou 2 journées par an d'arrêt et encore.

Sur le bouquet d'alternative à la mobilité, on parle bien tous les différents modes. On met 2,55 milliards d'euros sur les transports en commun et j'aimerais bien qu'on puisse en mettre plus, peut-être avec la Région, l'Etat et la SNCF sur le RER à la lyonnaise. En tous les cas, on l'a prévu, on ne parle pas simplement de vélo, on parle aussi de covoiturage, d'auto partage, toutes les mobilités sont bonnes tant qu'elles sont plus durables et moins polluantes. Il faut offrir la liberté de se déplacer aux habitants avec un mode moins polluant et plus partagé dans certain cas c'est absolument essentiel.

Deux dernières choses, bravo, je souhaite saluer le courage de Denis Broliquier, là pour le coup, je trouve que cela honore la démocratie et sa posture en tant qu' élu de pouvoir exprimer un désaccord au sein d'une majorité et d'être fidèle à sa ligne. Peut-être que la Maire de Sainte Foy aurait pu le faire aussi, mais c'est un autre sujet. En tous les cas bravo parce que je pense qu'on en a besoin de temps en temps de ce genre de vote différencié. On a pu le faire aussi au niveau du groupe écologiste parfois. Quand on voit les taux d'abstention on a besoin de renouveler un certain nombre de pratiques et de sortir de postures qui, y compris en tant que jeunes élus, on y arrive parfois trop rapidement.

Enfin M. le Maire, je suis content que vous nous annonciez que vous ne serez pas vice-président à la Région parce que j'avais de sérieuses craintes que vous fassiez un cumul de deux mandats exécutifs, ce qui aurait été fortement embêtant.

M. le Maire : Je sais que vous êtes très bien placé pour nous parler de cumul quand on voit que le Maire de Lyon cumule avec les HCL, la présidence de la SPL Confluence, de la SPL Part Dieu et de tous les différents organismes qui vont avec. Ecoutez, la loi est ce qu'elle est, elle autorise 2 exécutifs on verra bien ce qui se passera. Si vous appliquez toutes ces règles, vos vice-présidents de la Métropole, je pense à la Maire de Vaulx-en-velin, au Maire de Villeurbanne, je serai heureux de leur passer le message que vous venez de me passer.

ADOPTE A LA MAJORITE

11 VOIX POUR : M. Pierre OLIVER, Mme Maryll GUILLOTEAU, MM. Jean-Stéphane CHAILLET, Roland BERNARD, Mme Pauline GROSJEAN, M. François ROYER, Mmes Florence VERNEY-CARRON, Anne-Sophie CONDEMINÉ, M. Bernard NUIRY, Mmes Aurélie BONNET SAINT GEORGES, Stéphanie STAN.

4 VOIX CONTRE : MM. Denis BROLIQUIER, Valentin LUNGENSTRASS, Mme Nathalie CARLINO, M. Oliver FERNOUX

M. le Maire : Nous allons conclure ce conseil d'arrondissement, merci à tous, je pense que c'était le dernier avant que nous nous retrouvions tous physiquement. Le prochain conseil d'arrondissement aura lieu le mardi 14 septembre à 18h, il sera suivi d'un CICA ou précédé d'un CICA, on verra.

Je vous remercie tous pour votre participation, bon match pour ceux qui vont le regarder à très bientôt.
La séance est levée.

La séance est levée à 19h45